



mon MAG

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MA VILLE





Du nouveau dans le TAXI

Après huit années de service, Stéphane ABS Taxi laisse place à Taxi La Folie-Vallet. Sandra et Thomas vous accueillent à bord de leur véhicule. N'hésitez pas : 06 68 47 27 76 / taxifolievallet@gmail.com



Nouveau réseau

à partir du 2 mai

Une ligne CHRONO sur Seine-Eure Avenue

Des lignes + proches de chez vous

Un transport à la demande + performant



semo-mobilite.fr

semo **seine-eure**
nouvelle agglo



PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

**Lundi 26 juin à 18h30
en mairie**

Les séances sont ouvertes
au public

LES ASSISES CITOYENNES

Pour construire le plan
d'action du centre social Le
Tremplin avec les habitants.

RDV.1 : **Jeudi 13 avril** à
18h en mairie

RDV 2 - **Mardi 16 mai**
à 18h à l'Espace des
Arts'Chépointains

Direction pôle population -
02 32 98 90 75



CÉRÉMONIE DE LA
VICTOIRE DE 1945

Lundi 8 mai



RENCONTRES AVEC
LES HABITANTS

Samedi 13 mai
Quartier-Café au Chêne
Jaunet

Samedi 10 juin
Quartier-Café au parc
ludique de la Pommeraiie

Samedi 8 juillet
Quartier-Café au quartier
Kennedy

ÉDITO

Changer en mieux

Le dérèglement climatique n'est plus un vague concept de scientifique ou de militants écologistes. "Il n'y a plus de saison" entendait-on. C'est plus que jamais une réalité qui frappe gravement notre planète et qui impacte notre quotidien. Des canicules à répétition, des événements climatiques soudain comme la tornade qu'a connu Criquebeuf sur Seine l'an dernier, des sécheresses inédites et nous savons déjà le déficit en eau de cette fin d'hiver, tout doit nous inciter à prendre à bras le corps le sujet.

Et il ne s'agit pas de renvoyer la responsabilité aux autres. Toutes les pistes doivent être étudiées et tous nos comportements individuels et collectifs doivent être interrogés car ce sont les petites rivières qui forment les grands fleuves.

La rénovation de nos logements et de nos bâtiments publics, nos consommations énergétiques, un plus grand respect de la nature et une prise de conscience de l'indispensable préservation de la biodiversité, des consommations plus raisonnées et plus responsables et des transports plus vertueux.

Tous ces sujets sont au cœur des préoccupations que nous partageons avec les élus du conseil municipal.

Et le printemps arrive avec son cortège de bonnes nouvelles pour nos déplacements en ville.

La ville lauréate d'un appel à projet va poursuivre ses actions pour développer le vélo dans la ville et toutes les mobilités actives. Le S'Cool Bus sera bientôt de retour pour aller à l'école autrement. Des stations de vélo à assistance électrique seront installées dans la ville. Les agents seront incités à se déplacer à vélo et nous prioriserons les vélos cargo plutôt que des véhicules thermiques. De nouveaux aménagements permettront de se déplacer plus facilement à vélo comme avec les travaux en cours rue du Général de Gaulle. Une nouvelle ligne de transport sera mise en service au mois de mai pour rejoindre plus facilement Elbeuf et l'Hôpital des Feugrais et Louviers. Le covoiturage est encouragé avec le développement de l'application Klaxit.

Il nous appartient à toutes et à tous de changer, en mieux.
C'est l'ambition que je vous propose de partager avec nous.

A très bientôt, à vélo !

Richard Jaquet

Maire de Pont de l'Arche



Retrouvez toutes
les infos et suivez
l'actualité sur
www.pontdelarche.fr



Budget 2023 de la Ville : Décryptage



Le montant du budget de la ville représente la somme de 4 599 950€ en fonctionnement et 1 071 479€ en investissement. Il comprend toutes les dépenses à caractère général, la masse salariale, les contrats de la ville pour le bon fonctionnement de ses équipements, les subventions et participations aux syndicats (EIDM, gymnase), le fonctionnement du groupe d'élus et le service de la dette (remboursement des emprunts).



Les dépenses de personnels représentent 56,7 % des dépenses de la ville pour un montant de 2 609 695€. Elles comprennent les rémunérations des personnels titulaires et contractuels et l'ensemble des charges patronales. La ville compte à ce jour 65 agents dont 46 titulaires et 19 agents contractuels.



Les subventions aux associations et aux syndicats sont budgétées pour un montant de 312 001€ réparti pour 79 001€ pour les subventions aux associations, pour 150 000€ pour le syndicat de l'école de musique de danse et de théâtre et 83 000€ au syndicat du collège pour la gestion du gymnase. La ville verse par ailleurs une subvention d'équilibre au budget du CCAS de 86 972 €.



Le service de la dette représente le remboursement du capital et les intérêts versés sur la période. Il correspond au remboursement pour l'année 2023 à 320 924€. Son montant est stable par rapport à 2022.



Les recettes liées aux impôts sont évaluées pour le budget 2022 à un montant de 1 663 544€. Les deux taxes se décomposent ainsi :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (augmentation de 5%) = 46.18% dont 25.94% part communale et 20,24% part départementale.
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties (maintien du taux 2022) = 68,65%



Le budget 2023 de la ville en chiffres

Fonctionnement	Investissement
4,599 M€	1,071 M€

Le produit des deux taxes locales
1,66 M€



La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat poursuit sa baisse à 239 000€ (contre 653 000€ en 2013) mais elle est partiellement compensée depuis plusieurs années par la dotation de solidarité rurale prévue à 230 000€ (134 000€ en 2013).

LA CONSTRUCTION DU BUDGET, MOIS PAR MOIS

"La gestion du budget, c'est toute l'année. Les collectivités locales sont soumises à de multiples facteurs (inflation, décisions gouvernementales) qui impactent nos prévisions budgétaires". Richard Jacquet

Juillet

- Le Maire rédige la lettre de cadrage qui accompagnera la préparation budgétaire des agents et des élus

Juillet à septembre

- Préparation budgétaire entre service et élus

Octobre

- Conférence budgétaire par service
- Ecriture du rapport d'orientation budgétaire

Novembre

- Conseil municipal et débat d'orientations budgétaires
- Dossiers de demande de subvention des associations de la ville



Enfance jeunesse

La ville gère les services du centre de loisirs et de l'Espace Jeunes pendant les temps périscolaires et extrascolaires durant les vacances scolaires. Un programme varié d'activités et de projets est proposé aux enfants.

543 245€ = 11,8%



Education

La ville assure l'entretien des bâtiments, met à disposition les agents et attribue les budgets aux écoles (fournitures, sortie scolaires...). La restauration scolaire est également une enveloppe importante du budget afin d'offrir aux enfants une alimentation saine et équilibrée.

574 314€ = 12,5%



Sécurité

La police municipale participe à de nombreuses missions de sécurisation dans la ville et entretient des relations quotidiennes avec la gendarmerie.

224 700€ = 4,9%

dont 115 000€ de participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).



Affaires générales

Ce chapitre comprend le fonctionnement général de la collectivité. Il s'agit des agents en charge de la direction des services, de l'État civil et de l'urbanisme.

1 645 865€ = 35,8%



Communication

Ce service gère au quotidien la communication de la ville, ses manifestations et les grands événements.

54 456€ = 1,2%



Solidarité

Les actions de ce domaine sont fortes et sont portées par la ville en lien avec le CCAS auquel est versée une subvention pour son fonctionnement. La résidence Les Pins contribue à offrir à nos séniors un cadre de vie agréable et dynamique à travers des animations. En 2022, France services a augmenté sa fréquentation et la résidence Les Pins a débuté en 2023 les travaux de restructuration du bâtiment.

Budget interventions sociales :

321 654€ = 7%



Culture, sports et vie locale

La ville apporte son soutien financier, technique et humain au quotidien pour les associations. Elle entretient également tous les espaces dédiés aux pratiques. En 2023, le budget intègre le fonctionnement du nouvel Espace culturel.

Culture : 378 213€ = 8,2%

Animation et vie locale :

47 300€ = 1%

Sport : 115 300€ = 2,5%



Aménagements urbains, tourisme & environnement

Ce budget est consacré à l'entretien de tous les bâtiments de la ville, des espaces verts qui représentent une quinzaine d'hectares à entretenir et aux manifestations. Il s'agit également de favoriser un programme ambitieux de réhabilitation des espaces publics et de poursuivre l'amélioration énergétique des bâtiments.

694 904€ = 15,1%



Le camping municipal

il fonctionne avec un budget autonome annexe qui permet de valoriser exactement le coût du service. Le budget s'équilibre. La ville n'a donc de ce fait pas besoin de verser de subvention. Le montant des dépenses et des recettes est équilibré à 57 313€ (fonctionnement et investissement cumulés). Le camping a réalisé en 2022 sa meilleure saison.

Décembre

- Commission et conseil municipal avec vote du budget de la ville et du camping
- Les budgets CCAS et Les Pins sont votés en décembre ou en janvier

Janvier à Mars

- Préparation du compte administratif qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées l'année précédente

Mars-Avril

- Vote du compte administratif, intégration du résultat dans le budget à travers le vote d'une décision modificative qui vient corriger les inscriptions du budget primitif



OPÉRATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE"

Les familles se sont retrouvées le samedi 3 décembre 2022. Ce sont une soixantaine d'arbres fruitiers qui ont été plantés par la ville depuis 2020. Les inscriptions sont ouvertes en ligne pour les naissances entre le 1^{er} septembre 2022 et 31 août 2023 : <https://bit.ly/naissance-arbre-2022-2023>



DONNONS VIE À NOS RUES AVEC LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Le développement de la nature en ville embellit la commune tout en favorisant la biodiversité et les corridors écologiques surtout en y plantant des essences locales et mellifères. Il est possible de planter devant chez vous ou dans la rue, de créer des prairies fleuries ou potagers sur des micros espaces publics grâce au "Permis de végétaliser" et ce toute l'année. C'est une manière participative et citoyenne de penser l'aménagement de nos rues proposée par la ville depuis 2021, lauréate du dispositif "Territoire engagé pour la Nature".

Informations et inscriptions :

<http://bit.ly/permis-vegetaliser>

Pour rejoindre l'équipe d'habitants qui s'occupe du jardin partagé du Bon Air : atlea27@gmail.com

Facebook : [atlea27](https://www.facebook.com/atlea27)



FÊTE DES VOISINS

La Fête des Voisins est de retour ! Vendredi 2 Juin 2023, certains et certaines d'entre vous se retrouvent dans leur quartier pour de chaleureuses retrouvailles. Pour que ce rendez-vous soit aussi respectueux de l'environnement, un kit 100% numérique est en ligne ! Télécharger affiche et tract sur : <https://www.lafetedesvoisins.fr>



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Reprise depuis le 13 mars (semaine 11), la collecte se terminera en novembre (semaine 45). Le calendrier de collecte, fourni à tous les foyers en début d'année, est disponible aussi en mairie. Retrouvez sur le site de Seine Eure Agglo : <https://www.agglo-seine-eure.fr/.../reprise-collecte.../>
Propreté et déchets 02 32 50 85 64



SECONDE JEUNESSE !

Du peps' pour les séniors avec les activités organisées toutes l'année par le CCAS à la Résidence Les Pins. Des activités gratuites et variées vous attendent ! Profitez-en ! Ouvert à tous...
Inscription obligatoire - 02 35 23 03 29

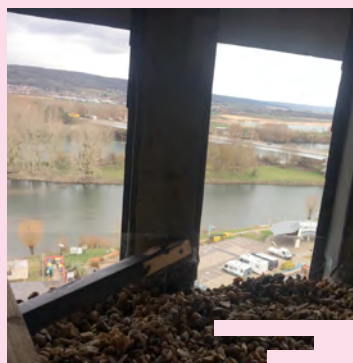


NOUS TOUS

Déjà deux rendez-vous à Pont de l'Arche ! **Un petit-déjeuner et un apéritif** partagés.

En partenariat avec la Ville, l'association organise des rendez-vous où chacun peut faire des rencontres, partager des moments de convivialité mais pas que ! Elle se concentre sur le développement d'un Réseau d'Entraide et d'Implication Citoyenne (REIC). C'est un outil d'insertion dans la cité, qui repose sur le volontariat.

Rejoignez Jean-Loup, président de l'association au 06 65 94 86 40



NICHOIR

Après plusieurs observations du faucon pèlerin sur son territoire, la Ville a sollicité l'association Naturellement Reuilly pour aménager un site favorable à sa reproduction dans le point le plus haut de l'église ! On espère le voir bientôt. Et on attend aussi la chouette effraie dans l'église, un nid tout douillet a été aménagé en 2022 par l'association accompagnée des jeunes de l'Espace jeunes.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Stop aux bruits inutiles !

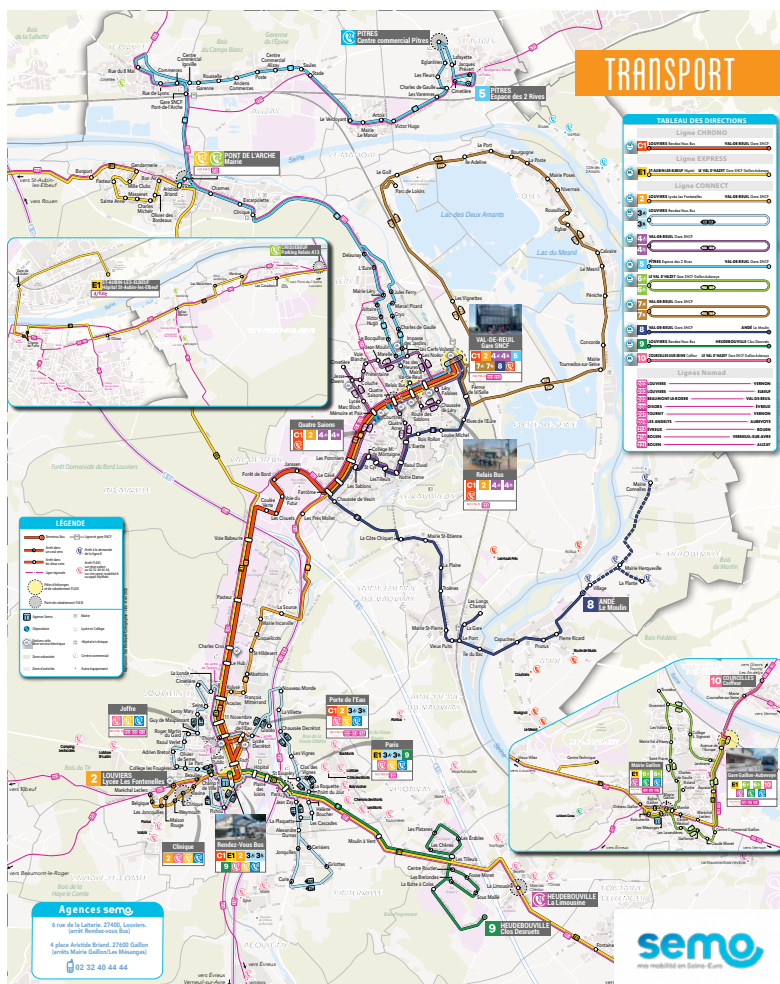
Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon...) sont autorisés de 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 15h à 18h le samedi, de 10h à 12h et 16h à 18h les dimanches, jours fériés.

Le tapage nocturne et le bruit sont interdits entre 22h30 et 7h du matin.

Jardiner sans brûler : Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Pensez à les composter, les broyer pour en faire du paillage ou à les déposer en déchèterie. L'Agglo Seine-Eure accorde des subventions. Renseignez-vous sur leur site.

Planter sans dépasser : une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres. Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres. La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.



Dans le cadre de la nouvelle DSP transport, le réseau SEMO va largement évoluer à compter du 2 mai 2023. Des nouveaux itinéraires, des nouveaux arrêts de bus, des communes mieux desservies ! Avec 2 millions de km qui seront parcourus chaque année, c'est 25 % d'offre en transport en commun supplémentaire qui sera déployée sur le réseau Semo pour une mobilité facilitée sur tout le territoire Seine-Eure.

Découvrez les principales nouveautés sur Pont de l'Arche !

Ligne E1 : elle est la ligne Express qui relie le Nord au Sud du territoire Seine-Eure ! La ligne E1 actuelle reliant Gaillon à Louviers est prolongée jusqu'à St-Aubin-les-Elbeuf. Elle assure une desserte de proximité des quartiers de Pont-de-l'Arche, de Criquebeuf-sur-Seine et de Martot et rejoint ensuite le secteur elbeuvien. Elle assure ainsi une correspondance avec les lignes de bus du réseau Astuce de la Métropole de Rouen. Elle circule du lundi au vendredi de 5h30 à 21h15, le samedi de 6h à 21h avec un passage toutes les heures.

En raison des travaux sur la commune, à partir du 2 mai, seul l'arrêt « Aristide Briand » sera desservi. À la fin des travaux, la ligne circulera selon l'itinéraire prévu et disposera alors de 10 nouveaux arrêts à Pont-de-l'Arche

Ligne 5 : La ligne P devient la ligne 5 et relie les communes du Nord du territoire à la gare SNCF de Val-de-Reuil ! Elle offre désormais la possibilité de relier plus rapidement Louviers grâce à une connexion directe avec la ligne C1 à l'arrêt « Relais Bus » à Val-de-Reuil. Elle circule du lundi au samedi de 5h à 20h30 avec un passage toutes les 30 minutes la semaine en période scolaire et toutes les 40 minutes le samedi ainsi qu'en période de vacances scolaires.

Le prix du ticket reste inchangé : 1 € pour 1 heure de déplacement, correspondance et aller-retour compris. Le prix des abonnements est également inchangé avec un abonnement à partir de 9,60 € par mois pour les -26 ans, 21,60 € par mois pour les 26-64 ans et 14,25 € par mois pour les + de 65 ans.

Une brochure sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération
Toutes les informations liées au nouveau réseau : www.semo-mobilitee.fr
Agence SEMO - 02 32 40 44 44

Pour faciliter vos déplacements, deux stations de vélo à assistance électrique seront prochainement installées place Aristide Briand et Chemin du Becquet



Borne à vélo
rue Maurice Delamare



Borne à vélo
Chemin Becquet

Bientôt des Vélos à assistance électrique en libre service à Pont de l'Arche

Deux bornes de 4 vélos seront installées, Les travaux sont prévus courant avril et une arrivée des vélos supplémentaires vers la fin juin 2023. La bonne nouvelle est qu'il y aura également une station une station vélo à la gare ferroviaire de Pont de l'Arche.



Le Scoolbus de retour à la rentrée en septembre 2023

Bonne nouvelle pour les enfants et leurs parents : Le Scoolbus est de retour ! Une expérimentation avait été menée sur plusieurs écoles du territoire et avait remporté l'engouement des enfants.

Le principe : une rosalie, avec une place pour l'accompagnateur et 8 places pour enfants, les emmène du domicile à l'école. Tout le monde pédale (avec l'assistance électrique) dans la bonne humeur. Ils sont ramenés par le même mode de transport doux à la maison, le soir. Ce service permet aux enfants de pratiquer une activité sportive et ludique, d'apprendre la sécurité routière et le partage de la route. Des enfants, à vélo pourront accompagner le Scoolbus C'est le Vélo Bus



Développons les modes actifs sur la Ville !

Lauréate du programme Avélo2 donnant accès à des financements de l'Ademe, la Ville souhaite mettre en œuvre différentes actions pour développer les déplacements quotidiens à pied, à vélo : ville 30, acquisition d'une flotte de vélos, installation d'emplacements de stationnement vélo, animations, organisation du savoir rouler à vélo à l'école élémentaire... Une rencontre a été organisée le jeudi 16 mars 2023 pour recueillir vos avis, vos besoins et ajuster le plan de déplacements en modes actifs. Grâce à vos retours, ces actions seront bientôt déployées.

Il est encore possible de nous donner votre avis : <http://bit.ly/marche-velo-2023>

La marche, le vélo, c'est :

- + d'activité physique pour rester en bonne santé
- + d'air sain
- + de qualité de ville
- + d'économies de ressources et d'argent et c'est bon pour le climat !



TROIS ÉTOILES POUR LE BASKET CLUB

Afin d'encadrer et de valoriser le travail fait dans ses clubs, la FFBB a mis en place depuis plusieurs années différents labels destinés à récompenser et mettre en valeur la qualité de ses structures. Le BC Archépointain obtient cette année le label Ecole française de MiniBasket (EFMB). Ce label est un gage de l'excellence reconnue par la Fédération Française de Basketball. La Charte de l'Ecole Française de MiniBasket a été établie pour mettre en avant les valeurs, l'organisation et le fonctionnement préconisés pour obtenir ce label. Valable 3 ans, il représente pour les licenciés du club un gage de qualité au niveau accueil, pédagogie et animation pour les enfants. Il permet ainsi une reconnaissance de son travail en faveur du MiniBasket.

L'école de MiniBasket a pour but de faire découvrir la pratique du basket aux plus jeunes et de fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la « famille basket » : parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres. Les Ecoles de MiniBasket sont répertoriées par les Comités Départementaux qui peuvent en outre les conseiller et les aider dans leurs démarches.

FERMETURE TEMPORAIRE DU VESTIAIRE SOLIDAIRE

Depuis le 14 mars, le vestiaire social est fermé en raison de la préparation du déménagement dans les locaux de l'ancien collège, rue Kennedy. La date de réouverture sera communiquée ultérieurement. Vous pouvez déposer vos dons au Tremplin, et si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas.

Hâte de vous retrouver !

Vous pouvez contacter le centre social Le Tremplin au 02 32 98 90 91



ESPACE CULTUREL, OUVERTURE ET INAUGURATION

Rendez-vous dès le **vendredi 23 juin** pour un week-end inaugural !

Samedi 24 juin : inauguration officielle avec animations, concerts, dédicaces et d'autres surprises !
Ouvert aussi le **dimanche 25 juin** !



LE NOUVEAU COLLÈGE DE PONT-DE-L'ARCHE

Il a enfin ouvert ses portes pour accueillir ses premiers élèves après plus de deux années de travaux. Ce nouvel établissement à une capacité de 800 élèves. Il en compte actuellement 680 ; 710 sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire qui accueillera les collégiens des Damps et de Criquebeuf sur Seine, qui d'après l'ancienne carte scolaire étaient scolarisés à Val de Reuil. 18,2 millions d'euros : le Département est le principal financeur de sa construction dont le coût s'élève à 18,2 millions d'euros. Les dessertes et places de parking (1 million d'euros) ont été financées par la Ville de Pont-de-l'Arche, l'Agglomération Seine-Eure et le Département.



MOM'EN JAZZ 2023

Organisé du 20 au 25 février, c'est une nouvelle fois un grand succès grâce à l'investissement des enfants, des professionnels de la Ville (culture, enfance/jeunesse) l'EIM.D.E. Satie. Au total, ce projet a rassemblé 603 enfants et 182 adultes. Trente cinq enfants sur les ateliers (chant, conte/théâtre, danse et arts plastiques), 9 jeunes sur les métiers artistiques. Bravo à tous ! Un grand merci pour ces beaux et bons moments d'émotions !





La fête du jardin

samedi 15 avril 2023

Château, Jardin des loisirs 10h-17h
 Troc-plantes, troc-graines et rally photo toute la journée
 10h à 12h : Divers petits jeux autour du jardin
 10h : Fabriquer son compost
 11h : Remise des prix concours jardins et maisons fleuries et des décors de Noël
 14h à 16h : Divers petits jeux autour du jardin
 14h à 16h : Construction d'abris à insectes (10 places)
 14h : Art floral (10 places)
 15h : Échanges sur le permis de végétaliser
Inscriptions auprès de Périnne :
 developpement.durable@pontdelarche.fr



Mai à vélo

du 1^{er} au 31 mai 2023

Troisième participation au grand challenge « Un mois pour adopter le vélo... pour la vie ». Vous l'aurez compris avec ce slogan, la petite reine sera à l'honneur avec pour objectif de réaliser le plus de kilomètres à vélo afin de faire gagner l'équipe "Pont de l'Arche" avec l'application GPS Geovelo qui comptabilise les trajets réalisés par les participants archépointains.

Tous concernés par la qualité de l'air intérieur !

Nous sommes tous concernés par la qualité de l'air intérieur ! Que ce soit chez soi, dans les transports, au travail, à l'école, au centre de loisirs, nous passons 80% à 90% de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de qualité. La Ville déploie actuellement un dispositif de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et au centre de loisirs avec l'appui des équipes pédagogiques et des services de la Ville. Il aboutira à un plan d'actions.

Fournitures : Feutres, collés, peintures... COV formaldéhyde	Environnement extérieur : Sol, trafic, industries, agriculture, travaux... Radon, NO ₂ , PM ₁₀ , pesticides, COV, pollen	Murs, sols et mobiliers : Produits de construction, de finitions, d'aménagement et de décoration Formaldéhyde, COV, fibres, moisissures, allergènes (acariens), phthalates
Autres sources : Systèmes de chauffage, de ventilation, pièces techniques attenantes (stockage produits, locaux techniques, cuisine, photocopieurs...), travaux COV, formaldéhyde, O ₃ , CO, NO ₂ , moisissures, PM ₁₀	Ménage : Désinfectants et désinfectants COV, formaldéhyde	Occupants : Activités scolaires, métabolisme, animaux et plantes... Formaldéhyde, COV, moisissures, allergènes (acariens), pesticides, CO ₂ , humidité, virus, bactéries.



Troisième édition du Festival du développement durable

29 mai au 9 juin

CONCOURS PHOTOS-POÉSIE

Gratuit et ouvert à tous (photographes amateurs archépointains adultes et enfants, aux classes, groupes d'enfants, jeunes, seniors...), les photos accompagnées de leur poésie auront pour thème : Faune et flore sauvage dans Pont de l'Arche. La photo en très bonne résolution ou le poème (maximum 10 lignes) et le bulletin d'inscription - tous au format numérique - seront envoyés par courriel à Isabelle Delamare infocom@pontdelarche.fr avant le mercredi 24 mai 2023 à 17h.



Consultez le règlement sur <https://bit.ly/concours-photo-2023-PDA>

JEUDI 1^{er} JUIN

Forum à destination des collégiens et écoliers.

VENDREDI 2 JUIN

Tous à pied, à vélo vers les écoles, le collège !
 18h30 : Soirée conte au Château, Jardin des loisirs
 15h30 - 19h : Marché de producteurs bio et locaux, Place A. Briand

SAMEDI 3 JUIN

10h30-12h : Balade contée
 14h-18h : « Rue aux enfants, Rue pour tous » avec un village zéro déchet. Rue Jean Prieur.
 Animations dans les rues et chez vos commerçants.



DIMANCHE 4 JUIN

Un dimanche au bord de l'eau
 10h-12h : exposition des photos-poésie halle des bords de l'Eure
 10h30-12h : à la découverte des hirondelles
 12h-14h : pique-nique partagé
 14h : animations, musique, food-truck crêpes
 16h : Spectacle "Ratatuille" - Troupe ça s'peut pas
 17h30 : remise des prix du concours photo-poésie



LE JEUDI 8 JUIN

13h30 : Spectacle "Les exp'Air de Normandie" pour les écoliers en CE2, CM1 et CM2.

Du 1^{er} au 9 juin, c'est aussi le festival au collège : écomobilité, ateliers zéro déchet, expositions, troc-vêtements, marches vertes...



Bienvenue à Pont-de l'Arche



LINE D'AVENIR - GUIDE SPIRITUEL

Emeline Audam, est cartomancienne professionnelle. Elle vous propose ses services, désireuse et prête à vous aider. Vivez l'expérience... Découvrez Line d'avenir
06 27 54 65 07 / emeline31@free.fr
<https://www.lineavenir.fr>

NICKEL HOME SERVICES



Une entreprise de nettoyage, pour particuliers et entreprises... Jason vous propose prestations et ses services de ménage pour votre domicile, résidence, cérémonies, événementiel. Tout pour vous faciliter la vie ! N'hésitez pas à faire appel à ses services. 06 88 00 17 52

nickelhomeservices@gmail.com
Sur Facebook - Nickel home services

L'ARCHE BURGER

Dans ce nouveau restaurant de burgers, Mohammed propose une dizaine de recettes de burgers avec ou sans formule, à consommer, à emporter ou sur place.

3 rue du Président Roosevelt
Ouvert de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h. Fermé le dimanche midi et le lundi.
07 49 51 25 90 / 02 35 91 95 69
Sur Facebook : L'Arche du Burger



CENTRE SOLÉO

Centre esthétique spécialisé dans la lumière pulsée et les soins anti-âge, Audrey vous propose des soins techniques de qualité alliant la technologie et le bien-être. Venez la rencontrer pour échanger sur vos envies beauté.

Centre Soléo - mardi de 10h à 13h, 14h à 19h, mercredi de 14h à 19h, jeudi de 14h à 19h. Un samedi sur deux de 10h à 13h, de 14h à 19h.
3 place Aristide Briand - 02 32 87 51 89
<https://www.centresoleo.com/institut>
Sur Facebook : Centre Soleo

ARCHE IMMOBILIER / RENAISSANCE

Jean-François Mansion, gérant et son équipe vous accueille pour vos demandes de location, gestion et vente de biens depuis le 9 décembre. Vous pouvez les retrouver du lundi au vendredi de 9h à 18h. L'agence est fermée le midi.

1 Avenue de Lattre de Tassigny
02 35 02 12 24
contact@arche-immo.fr
www.arche-immo.fr



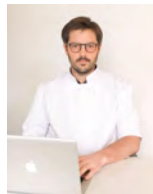
SANTÉ !

Découvrez les secrets de votre corps avec Ludvine Fleutry, Naturopathe à

Pont de l'Arche. La Naturopathie est une pratique d'hygiène de vie naturelle, complémentaire à la médecine allopathique, qui vise à apporter à l'être humain le plus haut degré de santé possible par la prévention.

Ludvine vous reçoit sur rendez-vous au 15 rue du Général de Gaulle.
02 35 65 67 13 - Rendez-vous en ligne : https://rdv.itiaki.com/ludvinefleutry_naturopathe
Sur facebook : Ludvinefleutry_naturopathe

CABINET D'ÉTIOPATHIE



Mal de dos, migraine, douleurs articulaires ou douleurs digestives, l'étiopathie peut vous aider ! **Côme Picherit** vous reçoit

dans son cabinet au 29 rue du Général de Gaulle. Vous pouvez prendre rendez-vous soit via le secrétariat au ou bien en ligne par doctolib : <https://www.doctolib.fr/eti.../pont-de-l-arche/come-picherit> ou sur l'application doctolib en recherchant Côme Picherit.
picheritcome.etiopatthe@gmail.com
Secrétariat : 02 76 61 30 54
Sur facebook : Cabinet d'étiopathie de Pont de l'Arche Côme Picherit

OSTÉOPATHE

Pour soulager vos tensions et douleurs, retrouvez Anne-Sophie Lançon à son cabinet situé dans la rue de l'église.

Elle peut soigner maux de dos, entorses, stress, ou encore les migraines. L'ostéopathie est à visée préventive et curative pour différents types de patients : nourrissons, enfants, sportifs, femmes enceintes ou encore les seniors.

5 Rue André Antoine - 07 72 59 67 19
lancon.osteoo@gmail.com
Rendez-vous au cabinet ou à domicile ou en ligne via Doctolib
Sur Facebook : Anne-Sophie Lançon - Ostéopathie D.O.



Nouvelle adresse pour AUR'AILES !

Retrouvez Aurélien Cormier - Sophrologue, Psycho énergéticienne et coach sportif spécialisée dans le sport et bien-être au **4 rue André Antoine** à Pont de l'Arche

06 83 48 92 13 / www.aurailles.fr
<https://www.facebook.com/Aurailles-Aurélien-Cormier-104527861080303Aurailles>

MAISON DE SANTÉ DU BORD DE L'EURE

Bienvenue à Crétot-Cotonat Mélanie, nouvelle psychologue - 02 35 23 02 28 Fabienne Tisserant, Infirmière Asalée (éducation du patient sur toutes les pathologies chroniques et le sevrage tabagique).

Fabienne vous reçoit sur rendez-vous
06 99 38 05 46



LES ASSISES CITOYENNES

Une nouvelle instance proposée aux habitants. La municipalité a besoin de vous pour construire le plan d'action du centre social Le Tremplin. Venez participer à l'écriture du projet du centre social Le tremplin. Pour les 4 prochaines années en participant aux réunions.

RDV 1 - Jeudi 13 avril à 18h en mairie salle du Conseil Municipal
Thèmes abordés : **démarche projet et bilan 2022**

RDV 2 - Mardi 16 mai à 18h
à l'Espace des Arts'Chépointains

Suite à la réunion du 13 avril, nous construirons ENSEMBLE le plan d'action du centre social. Des groupes seront formés par thématiques.

Ouvert à tous les habitants du Canton de Pont de l'Arche au 02 32 98 90 81



QUARTIERS CAFÉS 2023 !

Fini le porte à porte ! Nouvelle formule ! Retrouvons-nous autour d'un café dans votre quartier ! L'équipe municipale s'installe près de chez vous. Elle vous accueille sous un barnum avec un café pour échanger dans la convivialité sur votre quotidien : vos suggestions, vos problématiques, ...

Trois rendez-vous sont proposés :

Samedi 13 mai - 10h - Quartier Chêne Jaunet, concerne les rues des Châtaigniers, des Charmilles et des Acacias.

Samedi 10 juin - 10h - Quartier La Pommeraie, concerne les habitants des rues G. Lussac, Lavoisier, L. Michel, L. Pasteur, P. Langevin, Pierre et Marie Curie

Samedi 7 juillet - 10h - Concerne les habitants des rues Kennedy, Pervenches, Sapins, Ferrandier, impasses des Avettes et Chanterelles. Un flyer sera distribué 8 jours avant la date dans les rues concernées.

Relation publique 02 32 98 90 81
isabelle.delamare@pontdelarche.fr

PIERRES EN LUMIÈRES



13 ET 14 MAI PONT DE L'ARCHE LE FESTIVAL DU PATRIMOINE NORMAND

Cette année encore de belles animations sont au rendez-vous : concert, visite du clocher, nuit de la chouette et la nouveauté, une sortie vélo pour découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine en plein air ! Entrée concert et visite du clocher 5€. Les recettes seront versées à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

culture@pontdelarche.fr /
02 32 98 90 83 ou 06 83 72 76 71

Samedi 13 mai - 8h30-16h30 - Visite du clocher de Notre Dame. Inscription au plus tard le 12 mai

20h30 - Concert dans l'église et mise en lumières

21h45 - Départ pour « La Nuit de la chouette » Balade commentée sur cet animal emblématique du patrimoine par A. Hurel, naturaliste de l'association « Naturellement Reuilly »

Dimanche 14 mai : Découverte à vélo du patrimoine bâti et naturel de la Ville (adultes et enfants) par l'association « Les guidons déboussolés ». Deux rendez-vous sur le parvis de l'église : **13h30** et **15h** (durée : 1h). 8 personnes pour chaque horaire. Inscriptions obligatoires auprès du service culturel.

16h : Visite commentée des vitraux de l'église par Wladimir Grunberg (Pont de l'Arche)



Vêtements & accessoires de puériculture de seconde main

Vous avez des enfants de 0 à 12 ans ?

Sophie, Archépointaine à besoin de votre avis pour construire son activité à Pont de l'Arche. Aidez-la en lui donnant votre avis en ligne via ce QR Code !

VENTE GRANULÉS BOIS PELLETS NORMES DIN+ et NF

VENTE AU SAC (enlèvement à notre dépôt) / VENTE À LA PALETTE LIVRAISON OFFERTE*

ARDOIS' EURE

NÉGOCE - EXPERT EN LA MATIÈRE

23 A, rue Anthime Ferrandier
27340 PONT DE L'ARCHE

✉ ardoiseure@orange.fr

☎ 02 35 02 19 35



Simplifiez-vous la vie ! Pensez à utiliser le dispositif FranceConnect pour accéder aux services publics pour traiter vos démarches en ligne. Vous gagnez du temps, et les délais de traitement sont plus rapides ! Il suffit simplement de se connecter via la plateforme France Connect. Une solution proposée par l'Etat pour faciliter la connexion à vos services en ligne. Un accès à plus de 1400 services en utilisant un compte et un mot de passe que vous possédez déjà !

Tout savoir : <https://franceconnect.gouv.fr/franceconnect>

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

03/07/2022	Alma	KACI
16/10/2022	Médine	TEDBIRT GONORD
22/10/2022	Madeleine	ANDRIES SCHEBEN
25/10/2022	Jélya	RACINE
11/11/2022	Lysandre	FAMMERY
18/11/2022	Salomé	BEMONT
06/01/2023	Brunhilde	Bis
15/01/2023	Alice	BERNAL
16/01/2023	Juliette	GRÉGOIRE
21/01/2023	Judith	TERNISIEIN
24/02/2023	Aymen	DAHABI SANCHEZ
13/03/2023	Augustin	LANGLOIS DESMOULINS

MARIAGES

18/02/2023	Justine GOBLOT	Florian PLESSIS
------------	----------------	-----------------

DÉCÈS

01/10/2022	Karima RADi ép CHAKOUR	41 ans
09/10/2022	Daniel LEGUIDARD	67 ans
11/10/2022	Odette DEMARD	93 ans
18/10/2022	Antoinette LEFEVRE vve LEFEVRE	92 ans
26/10/2022	Alice BRION vve LAMBERT	99 ans
28/10/2022	Marcelle NIAUX	99 ans
27/10/2022	Yolande BERNARD vve AUFRÈRE	95 ans
30/10/2022	Denise HERVIEUX vve NOWAK	95 ans
15/11/2022	Andrée HÉLAN vve BRADECHARD	73 ans
20/11/2022	Solange LECOMTE vve MANSUY	93 ans
24/11/2022	Eliane LEROY vve PHILIPPE	88 ans
26/11/2022	Arllette JEAN vve LOTHON	94 ans
25/11/2022	Claude HACOT	89 ans
27/11/2022	Laura UEZAGTI	32 ans
29/11/2022	Nathalie TALBOT ép QUEIROZ	55 ans
12/12/2022	Monique GUÉRARD vve MONNIER	92 ans
08/12/2022	Huguette PICHARD	87 ans
17/12/2022	Jacqueline LECLERC vve MERLETTE	91 ans
26/12/2022	Emilienne MOUCHARD	75 ans
30/12/2022	Andrée GRANIER ép DELAMARE	86 ans
18/01/2023	Sonia MASURIER vve JOSEPH	87 ans
20/01/2023	Monique MAHET vve AVELINE	86 ans
20/01/2023	Eric BRUNEAUX	62 ans
01/02/2023	Sylviane MAUGEST vve COQUATRIX	75 ans
04/02/2023	Yves BERVARD	81 ans
15/02/2023	Jacqueline LACHENNÉE	93 ans
20/02/2023	Mariano DELHAY	68 ans
14/03/2023	Jacqueline PINGUÉ ep GUERRE	89 ans
05/03/2023	René DEDEBAN	93 ans
13/03/2023	Claude REVEL	92 ans
16/03/2023	Christophe LIÉGEARD	56 ans

En ligne !



Le recensement citoyen (pour les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans et résidant sur la commune)

la démarche peut s'effectuer en ligne en joignant à votre demande une copie de la pièce d'identité du jeune à recenser ainsi qu'une copie du livret de famille de ses parents.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

La demande d'acte naissance (pour les personnes nées sur la commune uniquement)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>

La demande d'acte mariage (pour les personnes mariées sur la commune uniquement)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432>

La demande d'acte de décès (pour les personnes décédées sur la commune uniquement)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42838>

La pré-demande de PACS : vous êtes domicilié à Pont de l'Arche et vous souhaitez vous pacser : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618/personnalisation/resultat/>

Cimetière : Demande de concession nouvelle ou renouvellement de concession échue

Les demandes d'emplacement ou de renouvellement peuvent être effectués via un formulaire disponible en Mairie, ou sur simple demande par mail.

Joindre à votre demande :

- Copie de la pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de décès (pour une demande de concession nouvelle)
- Référence de l'acte initial (pour une concession à renouveler)

Les personnes pouvant bénéficier d'une sépulture nouvelle doivent résider dans la commune ou y être décédées.

Informations et renseignements :
population@pontdelarche.fr

Questions d'avenir

En décembre 2022, la ville a voté son budget 2023 et fidèle à nos engagements, le groupe Questions d'avenir a soutenu des projets pour garantir pour un service public de qualité et de proximité.

L'éducation et les actions en direction de nos enfants sont préservées et amplifiées. Le soutien aux associations est intact parce qu'il s'agit d'une richesse pour la ville. La culture est à l'honneur avec l'ouverture de l'espace culturel en juin. Votre quotidien est facilité avec France Services et bientôt la possibilité de réaliser vos documents d'identité à Pont de l'Arche. Des investissements attendus verront le jour pour votre cadre de vie. Notre patrimoine est au coeur de nos préoccupations comme avec l'église ou le Bailliage. Des projets de logements verront le jour et la rénovation de la résidence des pins est lancée.

Ces projets et beaucoup d'autres menés depuis 3 ans vous seront présentés dans les prochaines semaines pour faire ensemble un point d'étape et envisager les priorités des 3 prochaines années.

Ce budget, en raison des contraintes budgétaires fortes et de l'inflation galopante, notamment en matière d'énergie, a nécessité une augmentation de la taxe sur le foncier bâti qui n'avait pas évolué depuis 5 ans. S'il n'est jamais souhaité d'augmenter l'impôt, nous croyons cet effort indispensable pour que Pont de l'Arche poursuive un développement harmonieux en répondant toujours à vos préoccupations.

Pour autant, la recherche permanente d'économie sur le fonctionnement courant de la ville sera poursuivie et d'autres pistes de financement seront nécessaires pour la pleine réalisation de nos objectifs.

Rejoignez-nous et contactez-nous sur facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir
Par Courriel : questionsdavenir27@gmail.com
Par Courrier : 35, rue Charles Michels
27340 Pont de l'Arche

Pont de L'Arche Ensemble

Depuis 34 mois, nous agissons au service des Archépointains qui nous ont accordé leur confiance afin de les représenter à chaque occasion où cela est possible.

Écoutant, proposant, alertant afin de faire avancer les politiques publiques en faveur de l'adaptation climatique, de la biodiversité, de la lutte contre les inégalités, de l'égalité entre les femmes et les hommes, et bien d'autres sujets locaux.

L'opposition est indispensable en démocratie, elle doit pouvoir pleinement vivre et s'exprimer.

A l'heure où le contexte économique et social préoccupe, à la suite d'une crise sanitaire sans précédent, PONT DE L'ARCHE ENSEMBLE pourrait penser que la démocratie se voit elle-aussi confinée, alors que la ville se construit !

Collège, Tremplin, Centre culturel, résidence des pins, crèche, voirie ..

Force est de constater que nous sommes rarement conviés aux manifestations, comme les inaugurations, ...

Nous n'osons penser que le maire profite de la situation pour nous réduire à un rôle de figurant au conseil municipal.

La loi française concentre tellement de pouvoirs aux mains des maires, et comporte si peu de contraintes vis-à-vis des oppositions, qu'elle autorise cette forme de procédure bâillon. Il est facile d'entraver l'action de l'opposition en toute légalité. Il s'agit souvent d'un match totalement déséquilibré

Nous espérons que notre 1er magistrat n'utilisera pas de moyens asymétriques pour paralyser PONT DE L'ARCHE ENSEMBLE en rétablissant ce que l'on pourrait qualifier d'un simple d'oubli.

Hervé LOUR,
Sur Facebook : Pont De L'Arche Ensemble
Par courriel : herve.lour@gmail.com

Démocratie Archépointaine

Nous pointons souvent du doigt les aléas de communication de la Ville. Cette fois nos représentants sont concernés. Sur le site officiel de Pont de L'Arche, nos élus ne seraient pas « titulaires » en tant que membres du Conseil Municipal. Que doit-on entendre par là ? Sur le guide des habitants ils ne sont pas dans la liste des Conseillers Municipaux mais dans un groupe à part... De plus on les « oublie » parfois pour leur participation à certains événements comme les vœux aux commerçants... Comment interpréter ce mépris de leur légitimité ? Rassurez-vous, les élus de DA restent impliqués dans la fonction où les votes d'une partie des Archépointains les ont conduits. Ils suivent attentivement les dossiers en cours, notamment la course aux financements et ses répercussions sur la qualité de vie des habitants. Cette année verra bien des événements annoncés par M. le Maire, quoique plus modéré lors de son discours des vœux.

Bientôt l'ouverture souvent reportée du Centre Culturel ? Folie des grandeurs ou retard des travaux subissant la crise ? Nous ne cessons de nous interroger tant sur le mode et le coût du fonctionnement de cette structure, qu'à son intégration dans le paysage patrimonial de notre ville. Cela dit, dans sa rétro 2022, M. Jacquet s'est félicité de toutes les avancées de notre commune. Pour notre part, nous remercions les partenaires, comme l'Agglo pour son soutien infaillible, nos Conseillers Départementaux pour leurs interventions, entre autres au niveau du collège et de la carte scolaire, et l'ensemble des médecins dont le Pôle Santé a vu le jour pour leur belle initiative.

Les membres de DA

Sur Facebook : [DemocratieArchepointaine](#)

AGENDA



AVRIL

Samedi 15 - 8h30 - 16h30 / Visite du clocher et accès au parvis
Eglise Notre Dame des Arts -
Inscription avant le 14 avril :
culture@pontdelarche.fr
02 32 98 90 83 / 06 83 72 76 71
Entrée : 5€ (recettes versées à la
Fondation du Patrimoine pour la
restauration de l'église)

Samedi 15 - 10h - Repair Café au Château, jardin des loisirs
Fête du jardin (trocs plantes) et
remise des prix du concours des
Maisons fleuries et potagers
02 32 98 90 81

Jeudi 20 - Espace des Arts'Chépointains
Repas dansant du Club du 3^e
âge - Ouvert à tous - Entrée : 25€ Sur
réservation - 02 35 23 17 95

Mercredi 26 - 11h-13h/14h30-18h-
Espace des Arts'Chépointains
Collecte dons du sang

MAI

1^{er} mai - Plaine des Sports
La Vague Bleue 2023
Course 5 et 10km / Marche 5km
8€ pour les plus de 16 ans - 4€ pour
les moins de 16 ans. Inscription via
la plateforme Helloasso

Lundi 8 - 11h
Cérémonie de la Victoire de 1945 - Les Damps / Pont de l'Arche -
02 32 98 90 81

Samedi 13
Pierres en lumières 2023
8h30 - 16h30 : Visite du clocher
- Église Notre Dame des Arts -
inscription avant le 12 mai à
culture@pontdelarche.fr
02 32 98 90 83 / 06 83 72 76 71
Entrée : 5€ (recettes versées à la
Fondation du Patrimoine pour la
restauration de l'église)

Samedi 13
Pierres en lumières 2023
20h30 - Concert Schubert Chopin et
Liszt piano et chants et orgues - Mise
en lumières de l'église Notre Dame
des Arts - Entrée 5 € (recettes versées
à la Fondation du Patrimoine pour la
restauration de l'église)

Samedi 13
21h45 (départ) - **Nuit de la Chouette** - Balade commentée
sur cet animal emblématique
du patrimoine par Alexandre
HUREL, naturaliste de l'association
« Naturellement Reuilly » - pour
adultes et enfants.

Samedi 13 - 10h - 12h
Quartiers Café - 02 32 98 90 81

Samedi 13 - 10h - 12h
Repair Café - Salle Beauregard*
Place du Maréchal Leclerc (à côté de
l'église). Prenez rendez-vous par mail
2 semaines avant la séance :
thierry.picard27340@gmail.com

Dimanche 14
Pierres en lumières 2023
Mon patrimoine à vélo par
l'association « Les guidons
débossolés » RDV 13h30 ou 15h
(durée : 1h) parvis de l'église (adultes/
enfants) Inscriptions obligatoires
culture@pontdelarche.fr
02 32 98 90 83

Jeudi 18 mai
Foire à tout de l'Ascension -
Comité des Fêtes - 06 34 90 60 53
Samedi 20 - Sport - BCA : match
séniors garçon / Tournoi U9 - Gymnase
Alice Milliat - Entrée libre

Dimanche 21
SPORT - BCA - Tournoi U11 - Entrée
libre

Jeudi 25
Goûter dansant - Club 3^e Age -
Espace des Arts'Chépointains (réservé
aux adhérents)

Samedi 27
Affluente 2023 (passage à Pont
de l'Arche) - Descente en canoës sur
l'Eure

Du 29 mai au 9 juin (voir page 10)
Festival du développement durable 2023 - Pont de l'Arche
(activités loisirs, sensibilisation au zéro
déchet, mobilité active, biodiversité)
Voir programme page 10

JUIN

Jeudi 8
Escapade Séniors : Juin 2023 - "Une
journée à l'Armada". Vos places au
02 35 23 03 29

Samedi 10 - 16h
Visite commentée des vitraux de l'église par Wladimir Grunberg -
02 32 98 90 83

Samedi 10 - 10h - 12h
Quartiers Café - 02 32 98 90 81

Samedi 17 - 10h
Repair Café - Salle Beauregard (près
de l'église) - Ouvert à tous thiery.
picard27340@gmail.com

Du 23 au 25 juin
Week-end inaugural de l'Espace culturel

Samedi 24 - 10h
Foire à tout - Bords de l'Eure - Amicale
du personnel communal
06 80 53 23 59

Ouvert à tous

L'ÉVÉNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Inscription obligatoire / 06 42 03 62 94 ou mickael.dumais@pontdelarche.fr

Vendredi 12 mai - 18h30 à 20h30

La soirée du conte

Venez découvrir à travers un parcours, les différentes histoires racontées par notre équipe d'animation.

Vendredi 30 juin - 18h30 à 20h30

Tournois en familles

Venez vous affronter en familles dans les différents jeux et sport

Ouvert à tous

LES ATELIERS DU SAMEDI AU CHÂTEAU, JARDIN DES LOISIRS

Inscription obligatoire / 06 42 03 62 94 ou mickael.dumais@pontdelarche.fr

Samedi 15 avril : **atelier sport** (parents enfants)

Samedi 6 mai : **atelier cuisine** (aux adultes)

Samedi 13 mai : **atelier découverte de la ferme** (parents enfants)

Samedi 27 mai : **atelier jardin** (parents enfants)

marche 5 km

course 5 km

course 10 km

1^{ER} MAI DE 9H30 À 12H
PONT-DE-L'ARCHE



LA Vague BLEUE

COURSE SOLIDAIRE
À L'AUTISME



avec le soutien de



INSCRIPTION



l'oiseau bleu 27
06 07 69 87 41

<https://www.helloasso.com/associations/l-oiseau-bleu/evenements/la-vague-bleue-3eme-edition-2>